



HAL
open science

Devenir non-binaire : un entretien avec Alpheratz

My Alpheratz, Vinay Swamy, Louisa Mackenzie

► **To cite this version:**

My Alpheratz, Vinay Swamy, Louisa Mackenzie. Devenir non-binaire : un entretien avec Alpheratz. Le Manuscrit Savoirs. Devenir non-binaire en français contemporain, , 2022, Genre(s) et Création, 9782304052428. hal-04720999

HAL Id: hal-04720999

<https://hal.science/hal-04720999v1>

Submitted on 4 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DEVENIR NON-BINAIRE
EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Dans la même collection

Fictions documentées, Amarie Petitjean, 2020

Le Féminin chez J.-M.G Le Clézio, Christelle Sohy, 2010

Noirs secrets, Christiane Chaulet Achour, 2009

Féminité et expression de soi, Brigitte Riéra, 2008

Le corps à l'œuvre, Sylvie Brodziak, 2007

Pères en textes - Médias et Littérature, Christiane Chaulet Achour, 2006

Frontières des genres, Christiane Chaulet Achour, 2006

Conte et narration au féminin, Christiane Chaulet Achour, 2005

ISBN 978-2-304-05242-8

© janvier 2022

SOUS LA DIRECTION DE
VINAY SWAMY ET LOUISA MACKENZIE

Devenir non-binaire

en français contemporain

Collection Genre(s) et création

Éditions Le Manuscrit
Paris

La collection Genre(s) et création

À l'heure du combat pour la reconnaissance du droit à l'autodétermination de l'identité de genre, la création, sous toutes ses formes, demeure le lieu privilégié pour la révéler et l'affirmer. Qu'elle soit littéraire, artistique ou scientifique, il s'agit de questionner, de déconstruire, de subvertir les classifications sociales et culturelles du féminin et du masculin fabriquées par le système sexe/ genre binaire et normatif. Cette collection se propose d'une part de publier en langue française des ouvrages théoriques fondamentaux pour la réflexion, d'autre part de faire connaître des travaux de recherche susceptibles d'enrichir les savoirs et de dynamiser les pratiques.

Sommaire

Avant-propos	
Karine Espineira	xiii
Introduction	
Vinay Swamy et Louisa Mackenzie	1
1. « Le masculin l’emporte » : stratégies linguistiques et politiques de genre dans les associations LGBT+ en France	
Flora Bolter	21
2. Briser le silence, occuper l’absence : transféminismes francophones et (in)justices épistémiques	
Alexandre Baril	45
3. « Faut-il choisir ? » : non-binarité et transidentité dans les cours de langue française	
Blase A. Provitola	73

4. Réflexions transnationales sur la corporéité des pronoms non-binaires	
Logan Natalie O’Laughlin	103
5. Variation interculturelle de la perception du spectre masculin-féminin : indexation française et américaine de la voix genrée	
Maria Candea et LeAnn Brown	127
6. Par-delà la pensée binaire franco-américaine sur le genre non-binaire	
Louisa Mackenzie	155
7. Un déclic Gestalt pour la langue française : arguments pour un genre non-binaire.	
Vinay Swamy	187
8. Devenir non-binaire : un entretien avec Alpheratz	
Louisa Mackenzie et Vinay Swamy	221
Glossaire	

Devenir non-binaire : un entretien avec Alpheratz

Louisa Mackenzie et Vinay Swamy

Louisa Mackenzie et Vinay Swamy : *Bonjour Alpheratz, et merci d'avoir accepté de dialoguer avec nous sur des questions de genre linguistique et identitaire.*

Avant d'entamer le dialogue, nous aimerions préciser pour notre lectorat nos choix d'usage dans cet entretien. Puisque le plus clair de votre travail consiste à développer une approche systématique du français inclusif ou neutre, nous suivrons nous-mêmes le système inclusif que vous avez proposé dans votre ouvrage Grammaire du français inclusif (Vent Solars, 2018). Par exemple, « lectaire » prendra la place de « lecteur·rice » ; « il est vrai » deviendra « al est vrai », et ainsi de suite. Nous l'écrivons ainsi par respect pour votre travail bien sûr, et aussi parce que cela permet mieux que n'importe quel tableau d'illustrer le français neutre à l'œuvre.

LM et VS : *Pour démarrer, voulez-vous vous présenter à nos lecteurs – qui ne sont pas forcément des adeptes du système du français inclusif – avec les précisions qui vous semblent importantes ?*

Alpheratz : Bonjour et merci de votre intérêt pour ces questions de langue et de société. J'ai écrit en 2015 un roman qui applique le genre neutre en littérature, *Requiem*, et en 2018 la *Grammaire du français inclusif*. J'ai enseigné la linguistique à Sorbonne Université et suis chercheuse associée au laboratoire STIH de cette même université. Je termine ma recherche doctorale et devrais soutenir ma thèse de l'existence d'un genre grammatical neutre en français en 2022. En conceptualisant le genre grammatical neutre en français, je m'inscris dans une filiation en linguistique générale et théorique qui invente les concepts et les outils d'analyse permettant de décrire et de comprendre le langage. Par exemple, ce mot que vous utilisez, « lectaire », relève de l'une des propositions de formation de mots neutres que je fais et que j'analyse dans la *Grammaire du français inclusif*. Par ailleurs, je suis de genre « spectral » ou « non-binaire », au sens où mon identité de genre explore ce champ qu'est le genre, sans y être située de manière déterminée ni fixe. « Spectral » vient du mot latin neutre « *spectrum* » ayant pour sens *image, simulacre, apparition*, de « *specio* » *regarder*. Comme dans l'expérimentation de Newton, où la lumière blanche, passant à travers un prisme optique, se décompose en spectre de plusieurs couleurs, le genre social passe ici à travers la *spéculation* – observation intellectuelle – et se décompose en une gamme, ou série de plusieurs éléments gradués, gamme qui, sans cette réflexion, serait restée invisible à l'esprit. On peut envisager de nommer et symboliser ce genre par « x », la valeur inconnue en mathématiques, et qui se retrouve, d'ailleurs, comme marque de genre neutre dans mon corpus (ensemble de textes sur lesquels portent mes recherches linguistiques ayant le genre neutre pour sujet). L'étymologie du mot « spectral » (*regarder, image, simulacre, apparition fantastique*) permet d'imaginer pouvoir rattacher à ce mot des sens divergents, mais non incompatibles, soit que l'on considère le mot « spectral » comme *matérialisant* le caractère composite, hybride, hétérogène du genre, soit qu'on

le considère comme *floutant* l'identité de tout être humain, parce que celle-ci est considérée comme *en devenir* et en partie inconnue, ou « insaisissable, fantomatique », pour suivre vos suggestions. Je ne sais pas si je vais conserver ce terme. Mais dans tous les cas, il *rend visibles* des idées que « non-binaire » ne restitue pas.

LM et VS : *En français « standard » (la langue que nous avons apprise à l'école), on dirait de n'importe quelle personne qui écrit qu'elle est « auteur », quel que soit son genre biosocial. Si cette personne s'identifie comme femme, l'écriture dite inclusive nous permet maintenant de dire qu'elle est « auteure » ou « autrice ». Vous vous dites pourtant « autaire ». Pourriez-vous expliquer les différences, et les raisons pour lesquelles vous préférez utiliser une autre option qui se distingue même de celles avancées par les partisans de l'écriture inclusive ?*

Alpheratz : Petite précision : le français standard n'existe pas. C'est un artefact inventé par commodité pour désigner un idiome qui serait issu de la grammaire normative et prescriptive et commun à l'ensemble des francophones. Or, écoutez le français du Sénégal et le français du Québec, et vous verrez que ce n'est pas le même « français standard ». Quand vous dites « en français standard (...) on dirait de n'importe quelle personne qui écrit qu'elle est auteur », vous émettez une hypothèse qui ne se vérifie pas dans mon corpus par exemple, dans de nombreux médias, réseaux sociaux, institutions, ouvrages littéraires et scientifiques, etc. où pourtant les autaires ont été formés par cette grammaire normative et prescriptive.

Je comprends cependant que, sous cette dénomination – que j'utilise moi-même, faute de mieux – la langue française paraît être une réalité homogène et stable, alors qu'elle est surtout un état en tension et soumis à une « dérive » (Sapir, 1921), au sens de « déviation par rapport à un cours normal » suite à un ensemble de contingences, dont certaines sont imprévisibles.

Maintenant, réduisons artificiellement cet idiome que vous désignez vous-même comme « la langue que nous avons apprise à l'école » à la norme selon laquelle le masculin est employé pour exprimer la généricité et la neutralisation de genre en français. Même réduite artificiellement à ce seul critère, la langue française « standard » n'est déjà plus celle que vous et moi avons apprise à l'école. Par exemple, en 2017, au moins 314 professeurs ont déclaré refuser d'enseigner que le masculin s'impose pour désigner des femmes ou des groupes de genre mixtes¹.

Par souci de précision, je n'emploie pas le nom vernaculaire d'« écriture inclusive » qui peut désigner divers procédés d'inclusivité de genre en langue, mais de « français inclusif » comme variété du français standard, qui s'en distingue par des procédés langagiers évitant de reproduire des hiérarchies symboliques et sociales associées à des éléments morphosyntaxiques et fondées sur différents critères de discrimination : sexe, genre, âge, mobilité, origine géographique, orientation sexuelle, fonctionnement neurologique, classe socioprofessionnelle, etc. (Alpheratz, 2019). Sur le seul plan du genre, le français inclusif comporte une dizaine de procédés inclusifs dont : « l'épicénisation » (parler d'« élèves » à la place d'« étudiants »), « l'hyponymie » (parler de « corps professoral » à la place de « professeurs »), « la double flexion partielle » ou « totale » (ex. « auteur·rice », « auteur et/ou autrice »), etc.

Quant à la différence entre « autrice » et « autaire » : « autrice » est un mot de genre grammatical féminin qui désigne un référent de genre social féminin, par exemple, « Adele Lim, coautrice de *Crazy Rich Asians*, était payée 8 fois moins que son collègue » (Duthoit, 2019). « Autaire » est un

1 <http://www.slate.fr/story/153492/manifeste-professeurs-professeures-enseignerons-plus-masculin-emporte-sur-le-feminin>. Le 7 novembre 2017. (Dernière consultation le 4 août 2020).

néologisme de genre grammatical neutre que je propose dans la *Grammaire du français inclusif* (2018, 131) pour désigner un référent de genre « spectral » ou « non-binaire », ou de genre inconnu, agendre, etc. Cette forme en -aire permet une flexion de genre neutre pour les mots en -eur/rice ou en -eur/euse, ex. « *dansaire, *fumaire, *voyageaire »² et n'est qu'une possibilité du « système al » qui permet également de créer des mots de genre neutre grâce à d'autres marques de genre neutre : « al, an, ane, aine ». Les exemples suivants attestent de l'usage de ces mots construits avec ces morphèmes spécifiques, qui restent encore confidentiels :

Ex. « Je le partage donc pour **çauz** qui ne l'avaient pas vu la première fois! »³

Ex. « Je (...) livre mon opinion sur les enseignements à tirer de cette expérience unique d'une assemblée de **citoyans tiræs** au sort. »⁴

Ex. « Les **véganes** et les personnes soucieuses des animaux le plébiscitent aussi. »⁵

Ex. « A bientôt les **copaines!** »⁶

LM et VS : *À quel point vos projets créatifs et intellectuels sont-ils motivés par des buts militants, par exemple la cause des droits des personnes trans et non-binaires ? Où vous situez-vous dans le débat sur le rapport entre langue et normes sociales ?*

2 L'astérisque signifie que je n'ai pas d'attestation dans des usages réels, au sens d'exemples produits par d'autres personnes que le linguiste, et par opposition aux « exemples forgés » (ou exemples inventés par le linguiste pour servir son propos).

3 Florence PARÉ, site Web Facebook, le 01 juin 2019.

4 Adrien FABRE, « Opinion d'un chercheur sur la Convention citoyenne pour le climat », site Web *Médiapart*, le 21 juin 2020.

5 Laura THOUNY, « Vous ne regarderez plus jamais les avocats de la même façon », *Nouvel Obs* en ligne, le 17 novembre 2016.

6 COLLECTIF 23, site Web Facebook, le 04 mai 2018.

Alpheratz: Parce qu'il offre des outils de réflexion et d'action à la fois contre les inégalités sociales et pour un monde plus inclusif, mon travail est engagé. Par ailleurs, « la politique est une chose trop sérieuse pour être confiée à des politiques », pour adapter la formule de Clémenceau. Si les personnes trans et/ou de genre « spectral » ou « non-binaire » veulent obtenir une reconnaissance sociale et juridique, ils doivent s'engager, faire entendre leur voix dans la sphère publique. Je ne parle pas de s'engager obligatoirement dans un parti [politique], mais dans toute démarche et/ou organisation qui servira leur pensée. Les forces réactionnaires et conservatrices s'élèvent de partout et tentent de nous museler, violemment et/ou juridiquement. Elles y parviennent parfois, dans certains pays. À nous, qui sommes dans l'un des rares pays au monde à permettre la liberté d'expression, de faire entendre notre voix.

Le premier des engagements me semble être de s'interroger sur les mots qu'on emploie : servent-ils ma pensée ? Qui parle à travers moi ? Les anciens mots peuvent-ils créer un nouveau monde ?

Par exemple, ce mot « on », que je transforme et transgresse en l'écrivant « øn », qui désigne-t-il, au fond ? Dans les énoncés à portée générale, le mot « on » désigne un sujet indéterminé censé représenter tout le monde, ex. « On était en hiver ». « On » est alors censé neutraliser l'expression du genre. Or, en français, il est accordé au masculin, ex. « On a des ailes quand on est amoureux ». Étymologiquement, « on » vient du latin *homo* au nominatif (*hominem* à l'accusatif à donné « homme »), ayant deux sens, « être humain » et « être humain de sexe masculin ». C'est « la dématérialisation, opérée en ancien français, du substantif homme » (Moignet, 1965, 12). Cette transgression de « on » en « øn » est donc la transgression d'un mot censé représenter tout le monde, mais qui a une étymologie masculine et qui est accordé au

masculin! C'est la même transgression que je retrouve dans mon corpus avec le remplacement de « fraternité » (du latin *frater*) par « adelphité », ou de « patrimoine » (du latin *pater*) par « matrimoine ».

Pourquoi faire grand cas d'un si petit mot? Parce que le masculin n'est pas le neutre dans la pensée humaine. L'indétermination est le sens du neutre, selon Roland Barthes : « Tout le neutre est esquivé de l'assertion » (Barthes, 2002, 75) et « j'appelle Neutre tout ce qui déjoue le paradigme » (31). Pour le sémiologue, le neutre est animé du principe de « délicatesse » par opposition à l'« arrogance de l'assertion » (75). Le neutre ne discrimine aucun élément dans la masse des notions qu'il caractérise.

Ainsi, par ce signe barrant le « o » d'une barre transversale, « øn » ne dit pas la même chose que « on ». Non seulement il rappelle que le masculin n'est pas le neutre, mais il rappelle également qu'une pensée qui veut englober tout le monde sans connaître ni rappeler les limites que lui pose son idéologie (ensemble des idées et croyances propres à son milieu et à son époque) est une imposture. Ce « ø » – qui pourrait ne pas modifier la prononciation du mot – signifie : « je voudrais énoncer une pensée universaliste, mais j'ai parfaitement conscience des limites de mon ambition universaliste ».

Ce questionnement sur notre usage personnel de la langue est fondateur du français inclusif, et relève d'un désir politique qui consiste à choisir ses mots pour servir sa pensée, plutôt que de servir la pensée d'*un* autre.

Quant à me situer dans le débat entre langue et normes sociales, je me range derrière la pensée sémiotique (Peirce cité par Jakobson, 1965) selon laquelle le signe est le constituant de la culture, et le mot un symbole puissant, une convention tacite qui perpétue un contrat social. Le changement social se joue au niveau bien plus subtil que celui des lois, il se joue au

niveau symbolique et abstrait des représentations mentales, dans notre inconscient, à force de messages apparemment inoffensifs, dont fait partie la règle « le masculin l'emporte sur le féminin » que les écoles primaires apprennent aux jeunes enfants. « Oui, mais c'est symbolique » disons-nous à toutes les petites filles qui protestent. Et précisément, c'est là où se situe le problème : c'est symbolique, cela va de soi, cela n'est pas remis en question, cela relève d'une convention tacite entre individus – le masculin peut représenter tout le monde – qui a autrefois fait consensus (tant que les femmes étaient écartées du pouvoir), mais qui ne fait plus consensus aujourd'hui. Cette hiérarchie symbolique est problématique pour quiconque veut construire une société égalitaire. Les locutaires du français inclusif ont bien compris la nature fondamentale du problème des inégalités sociales, qui se trouve en deçà des lois et des mœurs : au niveau symbolique du mot et au niveau structural de la grammaire. C'est par les symboles et les structures que nous pouvons espérer détruire ou réduire les inégalités, au niveau profond et inconscient où mots et grammaire opèrent.

LM et VS : *Pour revenir à vos propos sur la création collective du français inclusif dans les communautés épistémiques concernées, il nous semble que l'une des idées qui sous-tend votre travail, c'est que le français neutre existe déjà (tout comme les personnes non-binaires, qui existent malgré la non-reconnaissance officielle), et qu'il s'agit de tracer son évolution dans la langue d'aujourd'hui; il faut simplement savoir où chercher. C'est une sorte de travail de détective qui consiste à reconfigurer la langue à partir des éléments qui sont déjà présents; il n'est pas question d'inventer des néologismes arbitraires et non justifiés par la linguistique. Pour vous citer sur votre page Internet, « le français est en train de se doter d'un troisième genre grammatical », c'est donc quelque chose qui se passe déjà. Il nous semble que vous ne vous voyez pas comme quelqu'un qui impose un nouveau système. Est-ce une juste*

appréciation de votre position ? Où trouvez-vous les éléments du français neutre ? Et qui utilise (déjà) cet élément grammatical ?

Alpheratz : Votre question comporte de nombreuses questions ! Et certaines formulations appellent des éclaircissements. Premièrement, je parle d'une seule et même « communauté épistémique ». En philosophie politique, une « communauté épistémique » désigne un ensemble de personnes qui n'ont rien à voir entre elles, mais qui ont en commun un savoir. La notion a été pensée par Foucault (1966) dans son travail d'archéologie du savoir dans *Les Mots et les choses* et est reprise par Bossy & Evrard (2010) pour désigner « les canaux par lesquels de nouvelles idées circulent des sociétés vers les gouvernements, et d'un pays à l'autre. » Le singulier est important dans la mesure où il exprime le rassemblement d'une pluralité d'individus par ce lien qu'est un savoir et une pensée communes.

Oui, le neutre existe déjà en français. Peut-on classer en « féminin » ou en « masculin » les mots « blessæ, seulx, touz » dans des phrases (attestées dans la *GFI*) du type « je suis blessæ, je me sens moins seulx, bonjour à touz » ? Non. Pour pouvoir les classer, il faut inventer, réactiver ou développer un troisième genre en français, selon que l'on considère ce genre comme nouveau, archaïque ou à l'état de traces en français. Ce genre, je choisis de le nommer « neutre » pour la polysémie du mot, qui lui permet d'en dire plus que « commun », « non-binaire », « agendre » et même « inclusif ». La catégorisation « neutre » se situe à un niveau très généralisant de discrimination et de compréhension du monde, elle est opérative dans l'ensemble des savoirs, souvent présente à leurs origines. En linguistique par exemple, on la trouve dans la grammaire du sanskrit védique, du grec et du latin, mais également un peu partout, dans des domaines aussi divers que les structures algébriques (où « neutre » peut désigner un élément ou une classe de nombres), l'astrophysique (où

« neutre » qualifie un atome ou une molécule non ionisæ), la médecine (sous la forme « napumsaka » dans les textes ayurvédiques, et désignant un troisième type d'être humain en plus de « mâle » et « femelle ») ou encore dans les sciences de la culture, de même qu'en littérature ou dans les spiritualités, où la notion de « neutre » s'invite chez un certain nombre d'autres pour l'intérêt que représentent ses sèmes d'indifférenciation, objectivité, impartialité, voire de désincarnation – je pense à l'intérêt qu'il représente pour Edmund Husserl d'un point de vue phénoménologique, à la réflexion de Heidegger sur la technique, aux neutres de Maurice Blanchot, Roland Barthes, à la notion d'esprit dans le sanskrit védique pour l'hindouisme, etc.). Cependant, cette dénomination n'est en rien fixée.

Oui, l'investigation linguistique ressemble à un travail de détective. Le mien ne diffère pas de celui de mes collègues linguistes, il investit dans l'ordre rétrospectif, en cherchant des attestations dans les usages, en cherchant à reprendre la réflexion là où les collègues précédentes l'ont laissée, mais aussi dans l'ordre prospectif, en essayant de proposer des définitions et des dénominations susceptibles de durer.

Votre propos « il n'est pas question d'inventer des néologismes arbitraires et non justifiés par la linguistique » est problématique. Les usages sont la réalisation de la langue par les individus. La langue est un héritage, elle est le produit d'une histoire, tandis que la parole est « un acte individuel de volonté et d'intelligence » dit Saussure (1916, 79). Ce point de vue, qui estime qu'un mot est légitime parce qu'il est ancien, ou parce qu'il est construit selon certaines régularités morphologiques ou grammaticales, cherche en réalité une caution dans la science. Or, le choix d'un mot, s'il peut se décrire par la science, relève également – en partie – de la *liberté* d'expression. Ce n'est pas le but de la science

de légitimer des mots, mais d'en comprendre les multiples aspects, car le but de la science est seulement de connaître la réalité. Notre discipline ne fait qu'apporter des connaissances sur les raisons, éventuellement, du choix d'un mot.

Par ailleurs, la science n'est pas exempte d'idéologie, et elle est régulièrement récupérée par les individus pour légitimer leurs opinions politiques, y compris les plus dangereuses. Je ne pense pas qu'il faille vous rappeler les abominations perpétrées au nom de théories pseudo-scientifiques. Pour ma part, je les garde toujours en mémoire, et je ne fais pas de hiérarchie entre les droits à une identité de genre, à connaître la réalité, à parler ou à créer librement.

Mon attachement à cette pluralité de droits et de voix a, je pense, répondu à votre question sur ma position qui consiste à ne pas vouloir imposer quoi que ce soit. En tant que scientifique, mon objectif n'est pas d'avoir raison, mais de mettre au point des lois (ou relations constantes entre les faits) par la systématisation, l'expérimentation, la recherche d'exemples pris dans des usages réels⁷ la proposition de termes et concepts linguistiques. Et en tant qu'écrivain, mon objectif est de créer les livres que j'aurais aimé lire.

Je trouve les mots de genre neutre dans un corpus qui rassemble un vaste éventail de genres de discours : littéraire, linguistique, numérique, journalistique, associatif, institutionnel, entrepreneurial, juridique et universitaire. Je n'ai pas encore élaboré de profil type, mais le point commun aux différences productives de mots neutres est une conscience de genre, d'égalité et de performativité de la langue.

LM et VS : *Merci de nous avoir interpellé sur notre formulation. On aurait sans doute dû ajouter des guillemets pour indiquer une distance ou un trouble par rapport à cette notion de légitimation. Nous*

⁷ « Réels » au sens métalinguistique, c'est-à-dire des usages extraits de discours.

sommes d'accord que la linguistique devrait servir à comprendre et à décrire, non pas à légitimer. Il n'est est pas moins vrai que la perspective contraire existe, même si nous la trouvons problématique.

Passons à la question suivante. Dans les milieux militants ainsi que dans le champ francophone de recherche scientifique sur les études de genre, l'on parle souvent de « l'influence » des mouvements et des discours anglophones. Voyez-vous des points d'intersection avec ces discours d'outre-Atlantique, dans votre propre approche à la question de genre que vous dénommez « spectre » ou non-binaire ? Pour vous, y a-t-il des points de divergence entre l'anglais et le français en ce qui concerne la visibilité de la langue neutre, et les revendications sociales des personnes non-conformes dans le genre ?

Alpheratz : Les revendications sociales des personnes « non conformes dans le genre » sont diverses, parfois convergentes, parfois opposées. Les comparer à l'aune de la bicatégorisation francophonie/anglophonie serait sans doute un travail intéressant, mais je ne pense pas pouvoir jamais l'entreprendre, car la recherche, pour être de qualité, doit porter sur un détail, dont elle doit dire tout, ou presque. Et ce détail qui est le mien – le genre neutre en français – occupe déjà toutes les heures que je peux lui consacrer. Mais j'espère que, et compte tenu de ce que cet ouvrage en dit, il se trouvera bien parmi nos lecteurs une personne courageuse pour relever ce défi.

Je suis plus familier des discours philosophiques que militants, quoiqu'ils se recouvrent souvent. Je vois donc les mondes anglophones et francophones autant se déchirer que converger sur cette question de la reconnaissance d'un troisième genre grammatical et social. Néanmoins, je vois plusieurs points d'intersection entre la pensée d'Andrea Dworkin, d'Audre Lorde et de Monique Wittig : le refus du masculin comme neutre et l'appel à la création d'une nouvelle voie pour exprimer la généricité et la neutralisation de genre.

Dans *Our Blood*, Dworkin dénie à l'être humain mâle son droit d'incarner le prototype des êtres humains⁸. « C'est peut-être réel, mais ce n'est pas vrai », dit-elle. Elle approfondit en allant jusqu'à élaborer l'idée que les catégories « homme » ou « femme » non seulement ne seraient pas définissables par la biologie, mais ne seraient pas valides tout court, « Et une fois que nous n'acceptons pas l'idée que les hommes sont positifs et les femmes sont négatives, nous rejetons essentiellement la notion qu'il y a des hommes et des femmes. En d'autres termes, le système basé sur ce modèle bipolaire d'existence est absolument réel; or, le modèle lui-même ne l'est pas » (Dworkin, traduction libre, 1976)⁹.

L'œuvre poétique et politique d'Audre Lorde dynamite également le discours universaliste, qu'il soit patriarcal ou féministe blanc, mais y ajoutant la dénonciation de l'invisibilisation de certaines femmes (noires et lesbiennes) par les femmes elles-mêmes. Lorde appelle à une refonte des catégories au moyen desquelles nous pensons et organisons le monde : « Les structures anciennes de l'oppression, les vieilles recettes de changement sont ancrées en nous, c'est pourquoi nous devons, tout à la fois révolutionner ces structures et transformer nos conditions de vie, elles-mêmes façonnées par ces structures. Parce que les outils du Maître ne détruiront jamais la maison du Maître » (Lorde, 1984, 131).

Ces deux axes de réflexion, dénoncer les outils linguistiques (le masculin comme neutre) et catégoriels (les catégories « homme » et « femme ») du discours universaliste masculin, se retrouvent dans l'œuvre philosophique et littéraire de Wittig,

8 Le prototype d'une catégorie est son exemplaire le plus représentatif. Concept élaboré par Eleanor H. Rosch (1973).

9 "And once we do not accept the notion that men are positive and women are negative, we are essentially rejecting the notion that there are men and women at all. In other words, the system based on this polar model of existence is absolutely real; but the model itself is not true" (Dworkin, 1976)

que ce soit dans *La Pensée straight* (1980) – « les lesbiennes ne sont pas des femmes » – que dans *L'Oppoponax* (1964) ou dans *Le Corps lesbien* (1973) où le travail stylistique, notamment sur les pronoms sujets, tente de subvertir les catégories de genre pour tenter d'accéder à un neutre non-hétéronormatif, non-essentialisant et non-sexualisant.

Les locutaires du genre neutre ne font rien moins que réaliser ce programme, ébauché dans l'œuvre de ces trois autrices, et qui consiste à créer de « nouveaux outils » pour détruire la maison du maître.

LM et VS : *Seriez-vous d'accord pour partager quelques-unes des frustrations que vous avez pu confronter, en tant que personne qui se dit de genre « spectral », face aux gens qui se réclament de la linguistique prescriptive ?*

Alphératz : Comme toutes les personnes de genre « spectral » ou « non-binaire » sans mots pour se nommer, j'ai toujours été confronté aux sentiments du néant, de l'étrangeté et de la subalternité. Être lu dévianxe d'une norme, c'est être la victime de conséquences sociales qui vont de la solitude au meurtre potentiel, en passant par toutes les formes de discrimination, depuis le fait d'être un sujet de moqueries au fait de ne pas pouvoir accéder à un travail. Ce portrait serait terrible si il n'existait pas « les cadeaux de la vie ». Je parle des rencontres inattendues avec des personnes puissantes, parce qu'adelphiques, résilientes, sages, généreuses, ouvertes, courageuses, et qui m'ont donné envie de faire partie de leur famille, cette famille sans nom ni blason, et qui réunit les êtres humains de bonne volonté.

Qu'on ne se leurre pas : si les locutaires du français inclusif sont des dévianxes, dans un monde où le masculin générique et neutralisant est la norme, vous trouverez aussi beaucoup de prescriptaires parmi ces dévianxes, dont les certitudes libèrent la fatuité, ainsi qu'un goût irréprouvable pour le pouvoir, dont

l'intensité sera d'autant plus grande que leur impuissance et aura duré longtemps.

LM et VS : *Y a-t-il des institutions, des situations qui sont plus ou moins ouvertes ? À la Sorbonne, par exemple, est-ce qu'on vous confirme dans votre identité en utilisant les pronoms qui vous conviennent ? Ou cherche-t-on à vous mettre dans des cases binaires ?*

Alpheratz : La Sorbonne s'est dotée d'un service nommé « Mission égalité » pour accompagner ma catégorie sociale, les personnes trans, qui peuvent donc s'inscrire sous leur prénom d'usage. Mon expérience m'a montré que lorsque j'intégrais mon genre d'usage (neutre ou masculin si le neutre n'est pas connu) dans la signature de mes courriels ou en préambule de mes interactions verbales, celui-ci était respecté par le personnel administratif et quelques collègues, mais pas par tout le monde.

Le principal obstacle et argument que l'on m'oppose est que la structure informatique mise en place ne permet pas de déroger à la règle binaire. Plus que jamais, le principe selon lequel « *code is law* » de Lawrence Lessig (2000) montre que les structures mises en place par le langage (et le code informatique est un langage parmi d'autres) peuvent acquérir une vie autonome et prendre le contrôle de la gouvernance humaine. Un gros travail de contrôle et de vigilance relatif aux lois fondamentales (et la lutte contre la discrimination en fait partie) est à fournir dans le domaine informatique.

L'autre lieu qui demande un engagement politique et une vigilance relative aux droits fondamentaux est la politique linguistique des gouvernements, terrain de pressions des milieux conservateurs pour empêcher les peuples francophones de s'exprimer en français inclusif. Nous renvoyons à la circulaire du 21 novembre 2017 de l'ex premier ministre de la France, Édouard Philippe, interdisant le français inclusif à ses services, et à la Proposition de

loi n° 3273 visant à interdire l'usage du français inclusif à toute personne morale publique ou privée bénéficiant d'une subvention publique.

LM et VS : *Quels ont été les retours à votre roman Requiem ? Avez-vous un prochain ouvrage littéraire en cours ? Et finalement, pour reprendre votre propos en haut, « mon objectif est de créer les livres que j'aurais aimé lire », y a-t-il – avec Wittig et les ouvrages théoriques féministes que vous avez évoqués – d'autres livres que vous avez déjà aimé lire ?*

Alpheratz : Les retours des lecteurs de *Requiem* sont élogieux. Mais le roman n'a pas suscité beaucoup d'articles critiques. Peut-être parce que je ne fais pas partie du marché. Le livre, autoédité, a été refusé partout, et il est hors des radars des médias de masse.

J'ai mis vingt-cinq ans à écrire ce roman. Vingt-cinq ans à refuser de recourir au masculin générique et neutralisant. Et un jour, j'ai entrevu la fenêtre, le moyen de sortir de la prison de ma langue par la découverte de *al* et la mise au point d'un système permettant de créer tous les neutres dont nous avons besoin. Deux lettres, à peine un mot, mais surtout : une clé.

Cette aventure, où entrent tout à la fois une solitude et une persévérance insensées, des décennies d'enfermement et une découverte qui ouvre tous les horizons, m'a permis d'attirer suffisamment l'attention pour que mon deuxième ouvrage, la *Grammaire du français inclusif*, soit publié par une maison d'édition française. Si nous avons cette conversation aujourd'hui, c'est parce que je n'ai pas attendu la ratification des maîtres de la culture pour faire entendre ma voix.

Le paradoxe, c'est qu'une traduction anglaise, qui m'a été proposée, pourrait voir le jour avant que cette élite française reconnaisse mon existence. J'incarne en effet tout ce qu'elle ne souhaite pas voir : un autre modèle économique du livre, fondé sur des auteurs entrepreneurs qui restent propriétaires

de leurs livres et qui n'édulcorent ni leur pensée ni leur style dans le but de vendre. Je suis fier de ne pas faire partie de ce petit monde littéraire, qui s'amusait des aventures pédophiles d'un Matzneff sur les plateaux de télévision, et qui est encore là. Mais je n'attends pas qu'ils aient disparu pour agir et pour faire entendre ma voix. Je sais, comme Max Planck, cité par Thomas Kuhn, que pour qu'un nouveau paradigme soit accepté, dans *La Structure des révolutions scientifiques* (1962), il faut attendre que tous les tenants de l'ancien soient morts.

Je suis en contrat avec une autre maison d'édition française pour écrire un essai politique qui doit paraître en 2022.

J'écris également la seconde édition de la *GFI*, puisqu'en seulement deux ans, la communauté linguistique francophone a produit des usages réels du neutre qui me manquaient en 2018.

Je ne lis plus pour mon propre plaisir depuis que j'ai entrepris des recherches universitaires. Mais ce travail m'amène à découvrir des œuvres remarquables : *Le Neutre* de Roland Barthes, au style inouï, et qui donne une idée de ce qu'est la quête du « mot juste », *La Ménagerie de Papier* de Ken Liu (qui utilise « iel » et « ul »), *Queer Psychanalyse* de Fabrice Bourlez. Cependant, chaque soir, avant de m'endormir, je déroge à cette règle en retournant à la Littérature. Ma pensée, formatée par la science, doit retrouver toute sa liberté, pour que jamais je ne devienne, à mon tour, un maître.

Cette interview a été réalisée par courriel entre août et novembre 2020 et est légèrement corrigée.

Références citées

- ALPHERATZ, 2018. *Grammaire du français inclusif*, Châteauroux, Vent Solars.
- ALPHERATZ, 2019. « Français inclusif : du discours à la langue? », *Le discours et la langue*, Cortil-Wodon, Éditions modulaires européennes, p. 53-74. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02323626>. Dernière consultation le 27 novembre 2021.
- BARTHES, Roland, 2002. *Le Neutre, Cours au Collège de France (1977-1978)*, sous la direction d'Éric MARTY, Paris, Seuil Imec.
- BUTLER, Judith, 2004. *Undoing Gender*, New York, NY, Routledge.
- BOSSY Thibault et EVRARD, Aurélien, 2010. « Communauté épistémique », *Dictionnaire des politiques publiques*, 3^e édition, Paris, Presses de Sciences Po.
- DERRIDA, Jacques, 1987. *Heidegger et la question, De l'esprit et autres essais*, Paris, Flammarion.
- DUTHOIT, Berthille, 2019. « Adele Lim, co-autrice de “Crazy Rich Asians”, était payée 8 fois moins que son collègue », *Huffington Post*, le 5 septembre. <https://bit.ly/3BePeMw>. Dernière consultation le 26 août 2021.
- DWORKIN, Andrea, 1976. *Our Blood, Prophecies and Discourses on Sexual Politics*, New York, NY, Harper and Row. <http://www.nostatusquo.com/ACLU/dworkin/OurBloodIV.html>. Dernière consultation le 17 décembre 2021.
- FOUCAULT, Michel, 1966. *Les Mots et les choses*, Paris, Gallimard.
- HUSSERL, Edmund, 1950. *Idées directrices pour une phénoménologie*, traduction de Paul Ricœur, Paris, Gallimard.

- KUHN, Thomas, 1962 (2018). *La Structure des révolutions scientifiques*, traduction de Laure MEYER, Paris, Flammarion.
- JAKOBSON, Roman, 1965. « À la recherche de l'essence du langage », *Diogène*, n° 51, p. 22-38.
- LESSIG, Lawrence, 1999. *Code and other laws of cyberspace*, New York, Basic Books.
- LORDE, Audre, 1984. *Sister outsider, essais et propos sur la poésie, l'érotisme, le racisme, le sexisme*, traduit de l'anglais par Magali C. Calise et al. (2003), Genève, Mamamélis.
- MOIGNET, Gérard, 1965. *Le Pronom personnel français, essai de psychosystématique historique*, Paris, Klincksieck.
- PERON, Maxime, 2015. « Intersexualisme, l'admission d'un troisième genre au regard des exemples étrangers », *La Revue des droits de l'homme*, n° 8. <http://journals.openedition.org/revdh/1652>; DOI, <https://doi.org/10.4000/revdh.1652>.
- Rosch, Eleanor H. 1973. « Natural categories », *Cognitive Psychology*, Volume 4, n° 3, p. 328-350.
- SAPIR, Edward, 1921 (1967). *Le Langage, introduction à l'étude de la parole*, traduit de l'anglais par Solange-Marie Guillemin, Paris, Payot.
- SAUSSURE, Ferdinand de, 1916. *Cours de linguistique générale*, édition critique de Tullio de Mauro, Paris, Payot, 1985.
- THOUNY, Laura Thouny, 2016. « Vous ne regarderez plus jamais les avocats de la même façon », *Le Nouvel Observateur*, le 17 novembre. <https://bit.ly/38fxBQg>. Dernière consultation le 26 août 2021.
- WITTIG, Monique, 1964. *L'Opoponax*, Paris, Les Éditions de Minuit.

WITTIG, Monique, 1973. *Le Corps lesbien*, Paris, Les Éditions de Minuit.

WITTIG, Monique, 1980. « La pensée straight », *Questions féministes*, n° 7 (février), p. 43-53. <https://www.jstor.org/stable/40619186>. Dernière consultation le 16 novembre 2021.